

Je soutiens la charte

du

rebond industriel lorrain

Notre avenir industriel ne peut, ne doit pas se décider sans nous !

Point d'étape de la Charte du Rebond Industriel

Nous voulons défendre nos intérêts, au sens noble du terme, c'est-à-dire les intérêts des industriels, les intérêts de leurs salariés, les intérêts de la Lorraine et les intérêts des Lorrains. C'est à nous industriels, de prendre notre destin en main, ici, dans nos territoires.

Lancée en avril 2020, reprise pour partie dans le Grand Est Business Act, dans certaines priorités de l'UIMM et alignée avec d'autres mesures gouvernementales, la Charte du Rebond Industriel a fait des émules ! En Lorraine, industriels et acteurs économiques se sont mis au travail pour rendre opérationnels certains engagements.

Des constats et des évidences

La crise du Covid-19 met en lumière deux évidences cachées. La première c'est qu'un pays ne peut être puissant et maître de son destin, et plus encore dans les périodes de crise, sans une industrie et une agriculture fortes. Elles sont les fondations sur lesquelles se construit et se finance l'économie, sur lesquelles s'élaborent la démocratie et la liberté. Nous ne plaidons pas pour un nouveau monde mais pour conserver, et améliorer tout ce qui est bon dans notre société française, la démocratie, la liberté, la sécurité, et un système social performant. Nous affirmons que **l'industrie est la colonne vertébrale économique et sociale de notre région.**

La seconde c'est que les industries sont interdépendantes et concourent toutes peu ou prou à produire des biens indispensables au fonctionnement de notre société et au bien-être de ses habitants.

Nous voyons le bout du tunnel « Covid » en ligne de mire. Ainsi depuis le printemps 2020, nous préparons le difficile rebond, avec entre autres volontés : pourquoi pas rebondir plus haut, tout en veillant à rester en vie chaque jour. Dès le mois d'avril 2020, la **Charte du Rebond Industriel** voyait le jour, portée par un optimisme clairvoyant sans faille.

Engagés aux côtés des femmes et des hommes qui fabriquent l'Industrie

Le magazine des entrepreneurs de l'UIMM Lorraine

Agir...ensemble



Forts de ces évidences nous avons engagé pour notre Région au patrimoine industriel riche et vivant, un plan ambitieux de reconquête et de développement industriel.

Pour nous un tel plan doit comporter **quatre domaines d'actions** :

1. Le domaine économique, fiscal et social. La Région Grand Est est une des régions possédant le plus grand nombre d'industries détenues par des capitaux étrangers, la première pour celles à capitaux allemands. Le patriotisme économique pour ces entreprises n'est pas un argument. La compétitivité des industries et notamment les coûts de production restent par contre, eux, des arguments de poids. Cela conditionne aussi la capacité à investir et donc à être plus que jamais une terre d'investissement pour nos voisins, privés de main-d'œuvre (et parfois de foncier). Le soutien à la performance industrielle et donc à la compétitivité au travers des coûts de production qu'ils soient locaux, régionaux ou étatiques, est lui aussi primordial dans cette perspective.

2. Les compétences et leur disponibilité. L'économie et le social ont besoin de main d'œuvre compétente en quantité suffisante, d'une offre de formation professionnelle de qualité à tous les niveaux et d'un écosystème de support technologique.

3. Le foncier. Nous devons disposer de réserves foncières à des coûts compétitifs, faciliter leur aménagement, d'accélérer les procédures notamment de permis de construire...

4. Les infrastructures afin d'assurer les conditions de mobilité, d'hébergement, bref tout ce qui participe de la rapidité d'accès aux marchés, à l'emploi, etc.

Tout cela ne serait pas suffisant sans **l'ingrédient essentiel qu'est la solidarité**. En bref, il est possible de voir les choses sous un autre angle de vue, avec une approche plus systémique. Ceci nous a amené à proposer un engagement d'abord des acteurs économiques qui le souhaitent puis des politiques autour d'une charte.

Pour cela nous sommes sortis de nos postures, de nos habitudes et de nos points de vue claniques.

Les temps sont venus de ne plus nous battre que pour nos organisations respectives, mais de mettre une partie de leurs énergies et de leurs compétences au service du projet commun. C'est en fait rentable, gagnant-gagnant pour tout le monde. ■

La métallurgie en Lorraine, c'est :

▶ **1 600** entreprises dont 76 % qui comptent moins de 20 salariés

▶ **51 000** salariés

▶ **60 %** des exportations soit 9,4 Mds€ de CA

▶ **52 %** des entreprises industrielles manufacturières

▶ **56 %** des salariés de l'industrie manufacturière

L'industrie, une composante essentielle de l'économie lorraine

▶ Près de **230 000** emplois induits (un emploi dans l'industrie génère 4,5 emplois directs ou indirects)

Les douze engagements de la Charte du Rebond Industriel

Nous nous engageons à :

1. Développer l'attractivité économique du Grand Est ;
2. Etablir un inventaire des domaines d'expertise et des capacités industrielles ;
3. Etablir un inventaire des zones disponibles pour implanter des industries et estimer leurs coûts d'aménagement ;
4. **Approvisionner localement nos activités** et participer à la pérennisation du modèle ;
5. **Proposer des simplifications administratives** pour accélérer la mise en œuvre des projets industriels ;
6. Mettre en place des **fonds de solidarité pour permettre la transformation des PME** vers une performance industrielle accrue ;
7. Créer un **fonds de capital développement pour sécuriser et renforcer les fonds propres** des PMI ;
8. **Investir massivement dans la formation professionnelle**, en particulier en accueillant des apprentis dans nos entreprises ;
9. Permettre la mutualisation des actions de **conservation et de développement des compétences** par territoire ;
10. **Proposer des actions de réduction des coûts de production** ;
11. Mettre en place une **modulation pluriannuelle de manière expérimentale** ;
12. Travailler avec nos voisins étrangers pour devenir le centre névralgique de l'industrie ouest-européenne en **créant une euro-zone industrielle**.

À l'été 2020, des industriels lorrains, des acteurs économiques, des responsables d'organisations patronales étaient autour de la table pour établir les plans d'action de 5 groupes de travail jugés prioritaires :

- Travailler avec nos voisins étrangers pour devenir le centre névralgique de l'industrie ouest-européenne en créant une euro-zone industrielle ;
- Investir massivement dans la formation professionnelle, en particulier en accueillant des apprentis dans nos entreprises ;
- Créer un fonds de capital développement pour sécuriser et renforcer les fonds propres des PMI ;
- Etablir un inventaire des domaines d'expertise et des capacités industrielles ;
- Approvisionner localement nos activités et participer à la pérennisation du modèle. ■



Faire le point sur « l'attractivité économique du Grand Est » : c'est fait !

L'étude **attractivité industrielle des territoires** a été menée début 2020 et revue à l'aune de la crise Covid-19. Commanditée par le Comité Région Industrie Grand Est (le CRI regroupe les principales filières et organisations patronales de l'industrie de la région), elle dresse à la fois un état des lieux des critères qui font d'un territoire un espace attractif pour l'industrie et apporte surtout quelques recommandations claires à prendre en compte à l'heure où l'économie régionale cherche ses marques pour rebondir.

Ces travaux permettent une lecture argumentée de nos forces et faiblesses, ainsi que des pistes d'actions à engager pour renforcer notre attractivité.



Ambition : « Faire de la Grande Région, une euro-zone industrielle leader pour devenir le centre névralgique de l'industrie ouest-européenne »

Les pilotes



Patrice FRANKE,
DG d'Amazone Forbach,
Président du Comité
Territorial UIMM Lorraine de
Moselle Est



Joël BERGER,
Directeur du CziME

Actions

Structurer et mobiliser un Réseau de Coopération Industrielle, avec le premier noyau dur Lorraine-Région Grand Est-Luxembourg autour des entreprises porteuses de projets relevant des **secteurs stratégiques des Matériaux, de l'Énergie et de Procédés dont le Numérique.**

Analyse de la problématique

Le contexte sanitaire et économique au plan européen amène aujourd'hui tous les acteurs économiques et sociaux à prendre en main l'avenir industriel, notamment à l'échelle des territoires de la Grande Région (Allemagne - (Land de Sarre, Land de Rhénanie- Palatinat), Belgique (Région wallonne, Communauté française de Belgique, Communauté germanophone de Belgique) France (Région Grand Est (territoires lorrains), Luxembourg).

L'objectif de la mise en réseau et en synergie des décideurs et des acteurs économiques sera de travailler à **l'émergence d'une euro-zone**

industrielle leader de l'Europe occidentale permettant aux entreprises :

- de renforcer leur compétitivité, leur productivité et leur attractivité,
 - de capitaliser sur la montée en gamme des compétences
 - de se positionner sur les nouveaux marchés.
- La Grande Région présente un socle industriel commun favorable au co-développement autour de projets industriels (priorités de spécialisations intelligentes communes, existence d'un réseau de coopération et de recherche et d'enseignement supérieur entre les Universités de Lorraine, de la Sarre, de Trèves, de Kaiserslautern, du Luxembourg et de Liège.)

Les actions

Mettre en place un **Euro Accélérateur Industriel** fédérant les acteurs stratégiques autour des projets industriels portés par les entreprises intervenant sur les marchés des filières Automobile, Santé, Énergie, Bois et Métallurgie (Matériaux et Procédés).

Deux projets structurants sont d'ores et déjà en cours de maturation industrielle portant :

- sur les enjeux de « **Design multi-matériaux et allègement véhicules** » ;
- sur le développement de la « **filière de production d'hydrogène bleu** » (Massification de la production d'hydrogène et stimulation de la demande transfrontalière). ■

L'industrie manufacturière de la Sarre, de la Lorraine et du Luxembourg emploie 232 000 personnes, avec une valeur ajoutée produite de 18,7 Mds€.

Elle compte 1 536 entreprises industrielles de 10 à 49 salariés et 444 entreprises employant un effectif de 50 à 249 personnes.

Faire le point sur « la mutualisation des actions de conservation et de développement des compétences par territoire » : c'est fait !

Après la crise sanitaire, l'emploi et sa préservation sont désormais au cœur des débats. Face à des chutes ou des hausses d'activité passagères, l'emprunt et le prêt de main d'œuvre peuvent permettre de surmonter cette période d'incertitudes, tant pour les unes que pour les autres.

Une plateforme de mise en relation entre les entreprises en recherche de main d'œuvre et celles qui sont en capacité de proposer des compétences a été mise en place par l'UIMM sur www.lindustrierecrite.fr et l'UIMM Lorraine est aux côtés de ses adhérents pour sécuriser cette mise à disposition.

Ambition : établir un inventaire des domaines d'expertise et des capacités industrielles au niveau régional

Les pilotes



Eric SCHWARTZ
Président de Vitesco
Technologies, Faulquemont
Membre du Comité
Territorial UIMM Lorraine de
Moselle-Est



Emmanuel NERKOWSKI
Thyssenkrupp Presta
France, Florange
Président de la Commission
Performance Industrielle de
l'UIMM Lorraine

Analyse de la problématique

Aujourd'hui des entreprises industrielles ont perdu beaucoup de commandes. Leurs dirigeants nous sollicitent pour faire connaître leurs savoir-faire, leurs équipements, leurs disponibilités pour produire des pièces et/ou des services. Nous souhaitons mettre en place un outil simple (type « Le Bon Coin ») qui permettra à tout un chacun de savoir qui dans son territoire, dans sa région est capable de faire quoi. Avec l'aide des écoles, nous travaillons sur des interfaces et des fonctionnalités pour créer cet outil simple et efficace d'accès à ces informations. En complément, cette base de données permettra aussi d'identifier les entreprises qui

ont la capacité à produire, assembler tout ou partie d'éléments essentiels pour faire face à des crises sanitaires (respirateurs, masques, gels, gants, blouses, équipements médicaux...). Enfin, nous agissons pour que les chefs d'entreprises acceptent de collaborer massivement à la constitution de la base de données.

Actions concrètes

Lors des réunions du GT, les différents scénarios d'utilisation ont été identifiés. Ils prennent en considération les entreprises qui disposent de disponibilités ainsi que les entreprises à la recherche de disponibilités. Toutes ces informations ont alimenté les différents groupes d'étudiants de l'ENSGSI pour les 72 Heures Agiles réalisées en février 2021 (décalage pour cause de Covid) avec l'objectif d'identifier les fonctionnalités clés les plus pertinentes pour notre futur outil.

Résultats attendus

A l'issu de ces 72 Heures Agiles, nous disposons de plusieurs modèles fonctionnels répondant à notre besoin. Il nous restera à définir le modèle le plus approprié à nos besoins et de passer à l'étape de mise en production de cet outil, après un travail de comparaison avec de possibles outils existants. Enfin, en lien avec la commission de performance industrielle, cet outil permettra aussi d'identifier, d'aider et de mettre en relation les entreprises afin de les faire progresser. ■

Faire le point sur « des actions de réduction des coûts de production » : c'est fait !

A la fin de l'été 2020, le gouvernement a annoncé dans le cadre du Plan de Relance, une baisse substantielle des impôts pesant sur les entreprises : les fameux impôts de production. Ainsi, une baisse de 10 Mds€/an de la fiscalité de production net de l'impact IS est engagé. Si le montant est encore en retrait par rapport au besoin, c'est une première étape très encourageante. Concrètement, cela se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

→ La réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

→ La réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable.

→ L'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée, ce qui permettra d'éviter qu'une partie du gain de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne soit neutralisée par le plafonnement.

Ambition : investir massivement dans la formation professionnelle, en particulier, en accueillant des apprentis dans nos entreprises

Les pilotes



Sébastien LO PRESTI,
Président de SME SAS à
Folschviller
Membre du Comité
Territorial UIMM Lorraine de
Moselle-Est



Fanny FELLER,
Directrice Générale du Pôle
formation UIMM Lorraine

Analyse de la problématique

L'enjeu du développement d'une industrie moderne, performante et alignée avec les enjeux environnementaux, passe par la construction de compétences pointues de ses salariés. L'apprentissage a fait ses preuves en la matière. Cet enjeu rejoint l'enjeu national de notre pays actuellement sur l'emploi des jeunes. Nos campagnes de communication montrent leur efficacité. Le nombre de jeunes intéressés par l'apprentissage industriel augmente chaque année.

Actuellement, la difficulté réside dans les entreprises qui diffèrent, reportent ou gèlent leurs intentions de recrutement en apprentissage.

Sur la formation continue, les entreprises ont compris depuis longtemps son intérêt. La demande existe. A ce jour, ce sont les financements qui font défaut.

Quant à la formation des demandeurs d'emploi, il reste très compliqué de trouver des demandeurs d'emploi motivés par le secteur industriel. Notre secteur est trop peu connu des conseillers de Services Publics de l'emploi et Missions Locales.

Actions concrètes

1. Apprentissage

Le gouvernement a débloqué des aides pour favoriser l'embauche d'apprentis, permettant ainsi d'éviter un trou d'air massif dans le recrutement.

- Mener des actions spécifiques pour les entreprises qui ne prennent jamais d'apprentis
- Mener des actions conjoncturelles incitatives pour répondre à la crise actuelle (recrutement des apprentis en baisse de 6 %)
- Assouplir les restrictions imposées aux apprentis -18 ans
- Mettre en place des actions de fond sur :
 - le tutorat
 - la mise en place de clause de dédit formation
 - un développement des actions de portes ouvertes au grand public

2. Formation Continue

- Assouplir l'accès aux dispositifs des OPCO
- Mettre en place une politique volontariste de l'État
- Encourager la Formation ouverte et à distance (FOAD)
- Inciter à mobiliser le CPF

3. Formation des demandeurs d'emploi

- Mieux former et informer les prescripteurs
- Accéder à des fichiers qualifiés de demandeurs d'emploi
- Mieux baliser et faire connaître les dispositifs de formation complémentaires aux formations de base. Proposer des packages avec des parcours complets.
- Être intégrés dans les choix du Conseil Régional et de Pôle emploi en matière de commande de formation

De manière transverse à tous les dispositifs de formation

- Renforcer notre partenariat avec Pôle emploi et les Services publics de l'emploi :
- Travailler encore plus en partenariat pour :
 - aider à qualifier les compétences des demandeurs d'emploi (entretien de DE avec les entreprises, questionnaire d'évaluation) ;
 - travailler directement avec les « référents industries » ;
 - être présents dans les jobdating mis en place par Pôle emploi ;
 - travailler sur les décrocheurs ;
 - créer un parcours de découverte des métiers dédié aux demandeurs d'emploi. ■

Ambition : créer un fonds de capital développement pour sécuriser et renforcer les fonds propres des PMI

Les pilotes



Martial MUNIER
Vice-Président du Comité
Territorial UIMM Lorraine de
Nancy-Maxéville



Thierry JEAN
Président de PRECI 3 D
Membre du Comité
Territorial UIMM Lorraine de
Metz

Analyse de la problématique

Le groupe de travail n'a pas retenu l'idée de créer un fond d'investissement porté par l'UIMM Lorraine. Une position motivée par l'historique de l'UIMM Invest' :

- Ce fonds proposait des critères de sélection qui étaient parfaitement similaires à ceux des sociétés de capital investissement. Un alignement qui ne lui conférerait pas de signes distinctifs forts et le rendait par conséquent peu ou pas intéressant aux yeux des industriels.

- UIMM Invest' était copiloté par des fonds d'investissement au pouvoir décisionnel affirmé. L'UIMM était dans bon nombre de cas réduit à une position qui se limitait à la simple pré-sélection des dossiers,

- Les acteurs existent donc sur le territoire, l'enjeu est plutôt identifié du côté de la capacité des chefs d'entreprise à oser les solliciter.

Actions concrètes

L'idée du processus construit par les membres du GT 4 est donc de :

- Connecter le dirigeant et les membres qui supporteront le processus, aux mêmes réalités. Une connexion nécessaire pour partager une même vision de la situation actuelle et ainsi partir sur des bases communes,

- Construire une stratégie capable de soutenir des projets d'avenir pour l'entreprise,

- Accompagner le dirigeant dans l'identification de la meilleure stratégie pour la financer,

- Remettre les clés au dirigeant qui lui permettront de piloter son développement, sous la forme d'un couple indissociable « Stratégie de développement, plan d'actions et financement associé ».

Faire le point sur « la mise en place une modulation pluriannuelle de manière expérimentale » : c'est fait et ça va évoluer !

L'accord national du 23 septembre 2016 relatif à l'emploi dans la métallurgie prévoit déjà dans son article 16 la possibilité d'aménager sur une période maximum de 3 ans un compteur de modulation du temps de travail. Par ailleurs la négociation en cours actuellement sur le nouveau dispositif conventionnel de la métallurgie prévoit des aménagements du temps de travail et des possibilités d'expérimentation. Attendons la fin de la négociation prévu ce printemps pour envisager les modalités de déploiement.

**nouvelle
convention
collective**
l'industrie de demain
s'écrit aujourd'hui

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

PÔLE DROIT SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES :

- Gestion d'un dossier AT/MP - Nouvelle procédure : 6 avril 2021 à Metz, 13 avril à Maxéville
- Mettre en place le télétravail dans votre entreprise : 8 avril 2021 à Maxéville
- Classer les emplois dans la Métallurgie : 13 avril 2021 à Metz, 20 avril 2021 à Remiremont
- Décryptage de la paie pour les RH : 15 et 16 avril 2021 à Metz
- Les congés payés : 19 avril 2021 à Maxéville, 22 avril à Metz, 29 avril en distanciel
- Paie et droit du travail : les questions que vous posent salariés et managers : 3 mai 2021 à Maxéville, 4 mai 2021 à Metz
- Accueil d'un salarié étranger dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance : 28 mai 2021 à Metz, 31 mai 2021 à Maxéville
- Les contrats en alternance - le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation : 3 juin 2021 à Metz, 7 juin 2021 à Maxéville, 10 juin 2021 à Remiremont
- Le bulletin de paie ligne par ligne dans la Métallurgie : 8 et 9 juin 2021 à Maxéville
- Les spécificités du droit local du travail et de la sécurité sociales : 9 juin 2021 à Metz

PÔLE HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT :

- Prévention des RPS en faveur de la qualité de vie au travail : 1^{er} juin 2021 à Maxéville
- Le risque chimique et l'outil « SEIRICH » : 7 et 8 juin 2021 à Metz
- Les dirigeants et cadres dirigeants face au risque pénal : 10 juin 2021 à Maxéville
- La tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles : 20 mai 2021 en distanciel
- La responsabilité civile et pénale du dirigeant et de l'encadrement : 26 mai 2021 en distanciel

PÔLE PERFORMANCE INDUSTRIELLE, INNOVATION ET TECHNOLOGIES

- Piloter le plan de développement de vos compétences et de vos technologies : 7 avril 2021 à Maxéville
- Réaliser des séances de créativité efficaces : 21 avril 2021 à Maxéville
- Adopter la pensée « Amélioration continue » : 19 mai 2021 à Metz
- Méthode agile - Gagner en réactivité dans votre conduite de projet : 26 et 27 mai 2021 à Maxéville
- Innover avec plus d'idées, plus de valeur, plus de réussite : 2 juin 2021 à Maxéville
- Optimiser l'efficacité de vos séances de résolution de problèmes : 10 juin 2021 à Metz
- Découvrir et utiliser les bases de la méthode de résolutions de problèmes : 16 juin 2021 à Metz

Réalisation : UIMM Lorraine
Crédits photos : UIMM Lorraine - Vincent Zabler - Pôle formation UIMM Lorraine
Impression : UIMM

Contacts :

- > Antenne de Bar-le-Duc - Tél. : 03 29 79 73 00
secretariat55@uimm-lorraine.fr
- > Antenne de Nancy-Maxéville - Tél. : 03 83 98 92 00
secretariat54@uimm-lorraine.fr
- > Antenne de Metz - Tél. : 03 87 74 33 65
secretariat@uimm-lorraine.fr
- > Antenne de Remiremont - Tél. : 03 29 62 54 34
secretariat88@uimm-lorraine.fr

Rendez-vous sur uimm-lorraine.com

ISSN 2678-0267

AGENDA

LES RENCONTRES « EXPERTS » :

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les rencontres « Experts » prévues en présentiel pourront être organisées en visioconférence

RENCONTRE « EXPERTS » DROIT SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES :

- Jeudi 17 juin - 9 h - 12 h, Metz
- Jeudi 17 juin - 14 h - 17 h, Maxéville
- Mardi 22 juin - 14 h - 17 h, Remiremont
- Jeudi 24 juin - 9 h - 12 h, Bar-le-Duc

RENCONTRE « EXPERTS » SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

- Mardi 18 mai - 9 h - 12 h, Metz
- Mardi 25 mai - 9 h - 12 h, Maxéville

RENCONTRE « EXPERTS » ENVIRONNEMENT ÉNERGIE

- Mardi 29 juin - 9 h - 12 h, Metz
- Mardi 22 juin - 9 h - 12 h, Metz

RENCONTRE « EXPERTS » SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT ÉNERGIE

- Mardi 29 juin - 14 h - 17 h, Remiremont
- Mardi 22 juin - 14 h - 17 h, Bar-le-Duc

EN VISIO CONFÉRENCE :

Rencontre « Experts » emploi & compétences
Mercredi 2 juin - 9 h - 12 h

DERNIÈRE MINUTE ARPEIGE – ASSOCIATION RÉGIONALE DE PROMOTION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL DANS LE GRAND EST

Vous êtes industriels en Lorraine, et vous participez avec nous dans le courant de l'année aux actions que nous mettons en place pour les jeunes.

Vous voulez soutenir les actions de promotion des métiers.

Vous pouvez donc choisir d'affecter tout ou partie du solde de votre taxe d'apprentissage à l'association ARPEIGE et participer au développement des actions Jeunes-Industries en versant DIRECTEMENT.

C'est en fait le seul impôt que vous pouvez choisir d'affecter selon vos besoins. Alors profitez-en !

Votre contact est David BRENNIA :
dbrenna@uimm-lorraine.fr

UIMM

Lorraine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR